

Doctor in absentia

Autor(en): **C.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 51

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Doctor in absentia.

Le titre de cette singulière réclame, que l'on voit figurer depuis plus d'un mois à la quatrième page de presque tous les journaux, ayant intrigué quelques personnes peu au courant du latin et de certains usages universitaires, nous croyons devoir leur en donner une explication exacte.

D'abord *Doctor in absentia* ne veut pas dire : *docteur en absinthe*, comme nous l'avons entendu traduire, mais simplement : *docteur pendant son absence*, c'est-à-dire qu'en s'adressant à un M. Medicus, à Jersey, l'on peut obtenir d'une certaine université, et cela sans se déplacer, le diplôme de docteur en droit, en médecine, en philosophie, et voire même en musique!!

L'annonce ne dit pas quelle somme d'argent et quelle dose de science l'on doit fournir à M. Medicus et à la docte université pour obtenir ce titre; mais il est à présumer qu'autant la première est élevée, autant la seconde peut être faible ou insignifiante.

Nous ne savons pas au juste comment, en Angleterre, le diplôme de docteur s'acquiert maintenant, mais nous avons tout lieu de supposer que c'est comme en France, à la suite d'examens longs, difficiles et consciencieux.

En Allemagne, au contraire, chacun tenant à se faire passer pour lettré quand même il ne l'est pas, l'on a inventé le brevet de docteur à tout propos.

Pour l'obtenir, il suffit de fournir à l'université qui le délivre de l'argent, souvent beaucoup, ce qui est en général assez facile, mais de la science, toujours difficile à acquérir, peu, fort peu, presque point.

Ainsi, avec de l'argent et un simulacre d'examens, vous pouvez être docteur allemand, et si, en outre, vous portez des lunettes, chacun vous prendra pour un grand savant.

Dans la Suisse allemande, cet amour des titres en général, et de celui de docteur en particulier, est très développé dans toutes les classes de la société.

Si vous traversez le moindre petit village d'un canton germanique, et que vous rencontriez un paysan quelque peu endimanché, ou bien un individu portant des lunettes dont il ne sait pas se servir, vous pouvez sans crainte, et presque sans vous tromper, lui dire en son patois : *Grüsse Heer Doctor*.

Les officines où ces titres se fabriquent et se ven-

dent sont les universités de Berne, de Bâle et de Zurich, et l'on pourra peut-être y ajouter plus tard l'université fédérale, si par malheur pour la science elle venait à se fonder.

Les seuls titres de docteur en médecine ou en droit ne suffisant pas pour autoriser l'exercice de ces professions-là, plusieurs cantons allemands ont imaginé depuis quelques années un complément au doctorat, lequel, sous le nom de : *examens de concordat*, ou sous celui moins euphonique de : *Staats-Kantonen-Konkordats-Examen*, n'est pas de beaucoup plus sérieux, mais qui accorde par contre aux titulaires le droit d'exercer leur profession non pas partout : *hic et ubique terrarum in nomine patris...* comme du temps de Molière, mais seulement dans toute l'étendue des cantons concordataires, ce qui est encore trop.

Les trois places où ce nouveau genre de bonnets doctoraux se vend sont toujours : Berne, Bâle et Zurich.

Voici quelques-unes des absurdités de ce système, auquel nous pouvons nous féliciter de ne pas être liés :

L'on voit souvent le même candidat échouer à Berne et réussir à Zurich, ou bien, s'il est décidément trop faible pour pouvoir être admis à Zurich, il a encore la ressource d'aller subir à Bâle et de réussir.

L'on comprend ainsi le peu de garanties sérieuses que doit offrir au public celui qui a acquis un diplôme dans de telles conditions.

Pour ne pas mécréer, nous nous hâterons cependant d'ajouter que, parmi la multitude de ces petits docteurs allemands, il existe, surtout dans les villes, de bons avocats et d'excellents médecins, instruits, habiles et occupés. Mais ce qui dans les cantons germains fait l'exception est la règle dans la Suisse française, où un système beaucoup plus sérieux de contrôle a toujours été en usage.

Chacun peut du reste se rendre compte de l'ignorance souvent incroyable de certains titulaires allemands, s'il veut bien assister un jour aux examens publics que ces messieurs daignent quelquefois venir subir chez nous, dans le but d'y pratiquer leur art.

En voici un exemple pris au hasard :

Un jeune candidat bernois, patenté vétérinaire à Berne, a pour sujet de zoologie : *les animaux veni-*

* Malade imaginaire de Molière.

meux. — Il n'en connaît que deux, la *couleuvre* et la *vipère*!!

Demande : Quelle différence y a-t-il entre la vipère et la couleuvre ?

Réponse : La couleuvre mord par la bouche, tandis que la vipère mord par la queue!!

Quoiqu'il ait fait preuve de connaissances à peu près semblables dans les autres branches concernant sa vocation, l'on a dû lui accorder une patente locale, afin de satisfaire une population qui le réclamait à grands cris.

Depuis lors, deux ou trois vétérinaires allemands, pouvant rivaliser avec lui pour la science, mais inoccupés chez eux, ont également obtenu le privilège de pratiquer leur art dans le canton, malgré des examens pitoyables, toujours pour contenter des populations qui ne savent pas encore que la bonne mère nature toute seule est bien préférable, pour guérir des malades, à des individus incapables et ignorants.

Quant à M. Medicus, nous ne pensons pas qu'il puisse faire de bonnes affaires dans notre canton, car les nombreux Vaudois qui se vouent maintenant aux carrières libérales sont ennemis des titres, et ce n'est qu'à la suite d'études longues, consciencieuses, et après avoir passé par la filière des examens locaux qu'ils se décident de venir modestement et sans réclame offrir leur part de science à leurs concitoyens.

Begnins, le 3 décembre 1872.

C. M.

Les derniers combats de l'ancienne Berne.

IX

Avant le jour, on entendit de loin les coups de feu, qui se rapprochaient toujours davantage. Le soleil se leva brillant : « Je le vois se lever, je ne le verrai pas se coucher, » dit d'Erlach à Varicourt. Bientôt apparurent les hussards français, suivis de la 14^e demi-brigade d'infanterie, la fameuse *légion noire*. Accueillis par des décharges à mitraille, les ennemis s'arrêtèrent un instant. Schauenbourg, qui ne négligeait dans sa marche aucune des précautions de la guerre, détacha quelques compagnies pour escalader les rochers, d'autres troupes à travers le marais, et plaça en face un ou deux obusiers. Ces mouvements s'exécutant avec un parfait ensemble, en un clin d'œil les Bernois furent tournés. En vain essayèrent-ils d'envoyer sur la gauche une partie du bataillon Tillier; pour arrêter les Français, ils auraient dû être soutenus du côté de Hofwyl, et ce poste était abandonné. Néanmoins, ils firent bonne contenance. L'autre moitié du bataillon Tillier luttait, il est vrai, sans vigueur; beaucoup de soldats se tournaient à chaque décharge, sortant de leur poche des livres de prières ou même des bouteilles d'eau-de-vie, et attendaient la mort les mains jointes: mais la réserve de Daxelhofer se battait avec courage, et les canonnières du lieutenant de Rodt, malgré un obus qui avait fait sauter leur caisson et tué un homme, manœuvraient comme à l'exercice.

Depuis longtemps, la position était enlevée que beaucoup résistaient encore; l'avoyer Steiguer, assis sur un tronc d'arbre en arrière du peloton du drapeau, attendait, morne et silencieux, quelque balle désirée qui le fit descendre au tombeau en même temps que sa patrie. Les balles françaises l'épargnèrent; elles épargnèrent aussi d'Erlach, qui faisait pour rallier ses soldats des efforts héroïques. Quand on entraîna Steiguer vers sa voiture, il se trouvait presque seul.

Tout avait fui; aux portes de la ville, à l'entrée du Breitfeld, d'Erlach essaya encore une fois de rallier ses troupes; quelques boulets, tirés de derrière par une batterie bernoise et qui vinrent tomber dans leurs rangs, les jetèrent dans un désordre complet. Dès lors, ce ne fut plus qu'une déroute; la masse se précipita sur la droite, du côté de la Schosshalde, pour gagner le chemin de Thoune; quelques officiers, d'Efflinger, Steck, restés seuls sur la plaine avec une pièce de gros calibre, y mirent tranquillement le feu avec de l'amadou, la rechargèrent de nouveau en vue des hussards ennemis, pour ne pas laisser aux Français leur dernière cartouche.

Cependant Schauenbourg avançait; les hussards se montraient en vue de la ville, et Berne, emportée d'assaut, allait être livrée à toutes les horreurs de la guerre, lorsqu'un jeune officier, Emmanuel de Watteville de Landshout, s'élança de son chef et seul au milieu du combat qui durait encore, parvint jusqu'à Schauenbourg et obtint une capitulation qui garantissait la vie et les propriétés. Il était environ midi. A une heure, les troupes françaises faisaient leur entrée dans cette fière cité, qui depuis sa fondation n'avait jamais vu un ennemi dans ses murs.

Les officiers fugitifs se dirigeaient vers l'Oberland, où d'Erlach espérait encore pouvoir prolonger la résistance; mais il est rencontré par un bataillon de réserve de l'Oberland qui accourait au secours de Berne. « Voilà le premier des traîtres! » s'écrient les soldats furieux et ivres. En vain le général veut-il les adoucir; des coups de crosse renversent tout à coup le malheureux d'Erlach. Mille coups de baïonnettes l'achèvent, et on le laisse gisant dans un fossé. Steiguer, qui passa peu après, faillit éprouver le même sort. Il parvint jusqu'à Thoune, et de là se rendit dans les Petits Cantons, brisé, mais conservant encore l'espoir de relever sa patrie.

D'autres événements avaient eu lieu le 5 mars. Le colonel de Rovéréa commandait à Aarberg sa légion romande, composée de Vaudois restés fidèles à Berne, et quelques troupes du pays allemand. Il voulait faire une diversion hardie sur Buren; il partit, dut rebrousser chemin, trompé par de faux rapports, et à peine avait-il reconduit à Aarberg sa troupe fatiguée, qu'une attaque des Français du côté de Nidau les reporta en avant. Rovéréa trouva l'ennemi sur la hauteur de St-Nicolas. Joyeux de le rencontrer enfin, ses Romands l'attaquèrent avec impétuosité, malgré le désavantage de la position et du nombre. Une batterie française cachée derrière des abattis, des tirailleurs postés dans un bois sur